

VRAI/FAUX

LE SERVICE CIVIQUE N'EST PAS UN EMPLOI.

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Il ne relève pas du code du travail mais du code du service national. La mission apporte un complément par rapport au fonctionnement habituel de la structure.

LE SERVICE CIVIQUE VA ME SERVIR DANS MON PARCOURS PROFESSIONNEL.

Il permet d'acquérir une expérience, des savoir-faire et des savoir-être utiles en milieu professionnel, à valoriser sur un CV.

LE SERVICE CIVIQUE EST RÉSERVÉ AUX JEUNES DIPLÔMÉS.

Le service civique s'adresse à tous. Les missions proposées doivent être accessibles à tout jeune de 16 à 25 ans, le recrutement se fait sur la motivation et non sur les compétences.

VRAI FAUX



© CD54 G. Berger



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Service engagement et citoyenneté
48, esplanade Jacques-Baudot
CO 900 19
54035 NANCY CEDEX
03 83 94 55 05



LE SERVICE CIVIQUE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ

QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?



9 DOMAINES D'ACTION

SOLIDARITÉ

SANTÉ

ÉDUCATION POUR TOUS

CULTURE ET LOISIRS

SPORT

ENVIRONNEMENT

MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET ACTION HUMANITAIRE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS ACCOMPAGNE

JEUNE DE 15 À 25 ANS

EXEMPLES DE MISSIONS

Rendre visite à des personnes âgées et recueillir leur mémoire.

Animer un «éco appart» pour sensibiliser aux économies d'énergie dans le logement.

Animer les projets pédagogiques dans un collège.

Animer des ateliers numériques

STRUCTURE D'ACCUEIL

Vous souhaitez **vous engager** ?

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS PROPOSE :

- ✓ des missions de service civique
- ✓ des formations
- ✓ un suivi pendant la mission
- ✓ une préparation de «l'après»

Vous souhaitez **réaliser un projet citoyen** ?

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS ACCOMPAGNE au sein de la pépinière de projets IDÉE CAP' :

- ✓ en statut civique, avec les moyens logistiques et l'accompagnement méthodologique qui correspondent à votre besoin
- ✓ pour des projets qui représentent un défi pour vous et une utilité sociale pour la société

Vous souhaitez **accueillir un/des volontaires** ?

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST PRÉSENT POUR INFORMER ET ORIENTER

en complément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des sports

© CD54 G. Berger

